



23e édition

JEUDI 21 ET VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017

REUNIR France

MEDEX BY REUNIR INTERNATIONAL

REUNIR DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

ACTIV'ASSISTANTE

 **GROUPE RÉUNIR**



23 ans déjà que Réunir propose aux organisateurs d'évènements professionnels français un large panel d'exposants représentant près de 1000 destinations. C'est LE grand salon de la rentrée du tourisme d'affaires en France. Cette année, Réunir se transforme et conforte son leadership en accueillant 4 évènements : Réunir France, Meedex by Réunir International, Réunir Déplacements Professionnels et Activ'Assistante. En tant qu'Hosted Buyer (*sous réserve d'acceptation de votre dossier*), les transports aller/retour, les transferts aller/retour et l'hébergement (*pour la nuit du 21 au 22 septembre 2017 uniquement si vous venez sur 2 jours, petit déjeuner inclus ; le nom de l'hôtel vous sera communiqué ultérieurement*) vous sont offerts. Vous participez à des rendez-vous d'affaires individuels préprogrammés par vos soins via la plateforme dédiée (*minimum de 15 rendez-vous si vous venez sur les 2 jours et minimum de 7 rendez-vous si vous venez sur 1 journée au choix ; vos codes d'accès vous seront envoyés ultérieurement*), des conférences et des moments conviviaux dont le dîner VIP du jeudi 21 septembre qui vous est réservé (*le lieu vous sera communiqué ultérieurement*).

Vous souhaitez participer au programme Hosted Buyer des salons Réunir, qui se tiendront les jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017 au Carrousel du Louvre à Paris ?
Ce document constitue un engagement de participation. **Nous vous remercions de nous le retourner complété et signé par mail à maider.dupuis@reunir.com impérativement avant le 30 juin 2017.**

1/ VOTRE ENTREPRISE

Entreprise :

.....

Adresse :.....

Code Postal

.....

Ville :

Téléphone

.....

Secteur d'activité

.....

Effectif de votre société: 1 à 9 10 à 49 50 à 99 100 à 249 250 à 499 500 à 1000

+1000



2/ VOUS

Civilité.....
Prénom
Nom
Fonction.....
Service
Tél :.....
Portable (*obligatoire pour suivi logistique uniquement*) :
.....
Email (*obligatoire*):
.....

Si vous souhaitez parrainer un organisateur d'évènements professionnels (entreprise ou agence), nous vous remercions de nous indiquer son adresse mail professionnelle ci après. Nous lui enverrons son dossier d'inscription et l'étudierons attentivement. :
.....



3 /POUR BIEN PREPARER VOTRE PARTICIPATION

Réunir est LE grand salon de la rentrée du tourisme d'affaires en France et désormais à l'international. Il rassemble plus de 600 exposants représentant près de 1000 destinations. En tant qu'Hosted Buyer (*sous réserve d'acceptation de votre dossier*), les transports aller/retour, les transferts aller/retour et l'hébergement (*pour la nuit du 21 au 22 septembre 2017 uniquement si vous venez sur 2 jours, petit déjeuner inclus ; le nom de l'hôtel vous sera communiqué ultérieurement*) vous sont offerts. Vous participez à des rendez-vous d'affaires individuels préprogrammés par vos soins via la plateforme dédiée (*minimum de 15 rendez-vous si vous venez sur les 2 jours et minimum de 7 rendez-vous si vous venez sur 1 journée au choix ; vos codes d'accès vous seront envoyés ultérieurement*), des conférences et des moments conviviaux dont le dîner VIP du jeudi 21 septembre qui vous est réservé (*le lieu vous sera communiqué ultérieurement*).

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous pour une meilleure étude de votre dossier.

a/ Concernant les évènements êtes-vous ? (plusieurs réponses possible)

- le décisionnaire le prescripteur le coordinateur

b/ Etes-vous également en charge de la gestion des déplacements professionnels ?

- oui non

c/ Quels types d'évènements organisez-vous ? (plusieurs réponses possible)

- Assemblées Générales
 Colloques
 Comités de direction
 Congrès
 Conventions
 Journée d'étude/de formation
 Incentives
 Lancements de produits
 Road Show
 Séminaires
 Autre (merci de préciser).....



d/ Pour combien de jours en moyenne ? (plusieurs réponses possible)

- Manifestation d'une journée sans hébergement
- Evènement de 2 à 3 jours
- Evènement de 3 à 5 jours
- Evènement de plus de 5 jours

e/ La répartition de vos événements en France :

Combien, en moyenne, organisez-vous d'évènements chaque année dans les régions suivantes ?				
Paris	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Région Parisienne	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Hauts-de-France	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Normandie	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Bretagne	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Pays de la Loire	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Centre-Val de Loire	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Nouvelle Aquitaine	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Occitanie	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Corse	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
PACA (+ Monaco)	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Auvergne Rhône Alpes	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Bourgogne France Comté	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Grand Est	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20



Combien, en moyenne, y-a-t-il de participants ?				
Paris	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Région Parisienne	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Hauts de France	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Normandie	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Bretagne	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 2000
Pays de la Loire	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Centre Val de Loire	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Nouvelle Aquitaine	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Occitanie	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Corse	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
PACA (+ Monaco)	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Auvergne Rhône Alpes	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Bourgogne Franche Comté	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Grand Est	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200



f/ Quel est le budget annuel consacré à vos évènements en France ?

- 1 à 10 k€
- 11 à 30 k€
- 31 à 50 k€
- 51 à 75 k€
- 76 à 100 k€
- Plus de 101 k€

g/ Pouvez-vous nous détailler vos 3 derniers évènements [Ces données resteront confidentielles]

Evènement	Evènement n°1	Evènement n°2	Evènement n°3
Date			
Type d'évènement			
Nombre de participants			
Etablissement choisi			

h/ Pouvez-vous nous détailler vos projets 2017/2018 [Ces données resteront confidentielles]

Evènement	Evènement n°1	Evènement n°2	Evènement n°3
Date			
Type d'évènement			
Nombre de participants			
Etablissement choisi			



i/ La répartition de vos événements à l'étranger

Combien, en moyenne, organisez-vous d'évènements chaque année dans les pays suivants ?				
Belgique	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Brésil	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Caraiïbe Française	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Croatie	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Cuba	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Espagne	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Etats Unis	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Irlande	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Italie	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Japon	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Lituanie	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Luxembourg	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Norvège	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Portugal	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Russie	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Suisse	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20
Autre	<input type="checkbox"/> 1 à 5	<input type="checkbox"/> 5 à 10	<input type="checkbox"/> 10 à 20	<input type="checkbox"/> plus de 20



Combien, en moyenne, y-a-t-il de participants ?				
Belgique	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Brésil	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Caraiïbe Française	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Croatie	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Cuba	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Espagne	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 2000
Etats Unis	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Irlande	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Italie	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Japon	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Lituanie	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Luxembourg	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Norvège	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Portugal	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Russie	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Suisse	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200
Autre	<input type="checkbox"/> 1 à 50	<input type="checkbox"/> 50 à 100	<input type="checkbox"/> 100 à 200	<input type="checkbox"/> plus de 200



j/ Pouvez-vous nous détailler vos 3 derniers évènements à l'étranger [Ces données resteront confidentielles]

Evènement	Evènement n°1	Evènement n°2	Evènement n°3
Date			
Type d'évènement			
Nombre de participants			
Destination et établissement choisis			

k/ Pouvez-vous nous détailler vos projets 2017/2018 à l'étranger [Ces données resteront confidentielles]

Evènement	Evènement n°1	Evènement n°2	Evènement n°3
Date			
Type d'évènement			
Nombre de participants			
Destination et établissement choisis			



l/ Quel est le budget annuel consacré à vos évènements à l'étranger ?

- 1 à 10 k€
- 11 à 30 k€
- 31 à 50 k€
- 51 à 75 k€
- 76 à 100 k€
- Plus de 101 k€

m/ Quels types d'exposants vous intéressent ? (plusieurs réponses possible)

- Bureau de convention
- Bureau de représentation
- Centre de congrès
- Croisiéristes
- Hôtels
- Lieu évènementiel
- Lieu insolite
- Office de Tourisme
- Réceptif/DMC



4/ VOTRE SEJOUR

Le principe du Programme Hosted Buyer réside dans l'invitation et la prise en charge par Réunir de votre séjour sur 1 ou 2 jours : transports aller-retour (train ou avion), transferts aller-retour, hébergement pour la nuit du 21 au 22 septembre 2017 (*uniquement si vous venez sur les 2 jours ; petit déjeuner inclus*), le dîner VIP du jeudi 21 septembre, le cocktail déjeunatoire du salon les 21 et 22 septembre. Tous les extras sont à votre charge.

a) Transport (billet avion ou train ni échangeable ni modifiable ; toute modification sera à votre charge ; voyage en seconde classe ; tout supplément sera à votre charge ; possibilité de prendre vous-même vos billets que nous vous rembourserons sur justificatif et facture après l'évènement)

Par avion ou train (merci de rayer la mention inutile)

Civilité :

.....

Prénom (*tel qu'indiqués sur la pièce d'identité utilisée pendant le transport*) :

.....

Nom (*tel qu'indiqués sur la pièce d'identité utilisée pendant le transport*) :

.....

Nom société :

.....

Portable (*obligatoire*) :

.....

E mail

(*obligatoire*) :

Vous venez sur les 2 jours

Ville de départ :

Ville de retour :

Heure de départ souhaitée pour le jeudi 21 septembre 2017 :

Heure de retour de Paris souhaitée pour le vendredi 22 septembre 2017 :



Vous venez uniquement le jeudi 21 septembre 2017

Ville de départ :

Ville de retour :

Heure de départ souhaitée pour le jeudi 21 septembre 2017 :

Heure de retour de Paris souhaitée pour le jeudi 21 septembre 2017:

Vous venez uniquement le vendredi 22 septembre 2017

Ville de départ :

Ville de retour :

Heure de départ souhaitée pour le vendredi 22 septembre 2017 :

Heure de retour de Paris souhaitée pour le vendredi 22 septembre 2017 :

Après validation écrite de votre part, vos billets (train ou avion) vous seront envoyés par mail (sauf contre ordre).

b/ Transferts

Ils seront assurés durant votre séjour par Réunir et par notre prestataire. Des détails supplémentaires vous seront fournis ultérieurement.

c/ Hébergement

Vous bénéficiez gracieusement d'une nuit d'hôtel, uniquement si vous venez sur les 2 jours (petit déjeuner inclus) du jeudi 21 au vendredi 22 septembre 2017. Le nom de l'établissement vous sera communiqué ultérieurement.



5/ VOS ENGAGEMENTS

a/ Prendre minimum 15 rendez-vous (rendez-vous préprogrammés par vos soins via la plateforme dédiée ; vos codes d'accès vous seront envoyés ultérieurement) avec les exposants de votre choix si vous venez sur 2 jours ou minimum 7 rendez-vous si vous venez sur une journée au choix.

b/ Dîner VIP du jeudi 21 septembre si vous venez sur les 2 jours (le lieu vous sera communiqué ultérieurement)

c/ Cocktail déjeunatoire sur le salon les jeudi 21 et vendredi 22 septembre 2017 (si vous venez sur les 2 jours ou uniquement le 21 ou le 22).

CONDITIONS : Ce document constitue un engagement de participation. En cas de désistement après le 1er septembre 2017, Réunir se verra dans l'obligation de vous facturer un montant forfaitaire de 300 €. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une personne de votre société, à responsabilité et/ou poste équivalent, sous réserve de validation par nos services.

Le signataire accepte les conditions

Lu et approuvé
Date
Nom
Signature

Cachet de la société



**REGLEMENT PROGRAMME HOSTED BUYERS 23EME EDITION DU SALON
REUNIR 21 ET 22 SEPTEMBRE 2017 AU CARROUSEL DU LOUVRE**

Rappels :

Le programme Hosted Buyers comprend : transports aller-retour (train ou avion) + transferts aller-retour + 1 nuit d'hôtel (*nuit du 21 au 22 septembre, petit déjeuner inclus, uniquement si vous venez sur les 2 jours*), un planning de rendez-vous avec les exposants de votre choix (minimum de 15 rendez-vous sur 2 jours et minimum de 7 rendez-vous si vous venez sur un jour ; rendez-vous pré-programmés par vos soins sur la plateforme dédiée ; vos codes d'accès vous seront envoyés ultérieurement) + votre entrée aux salons Réunir France, Meedex by Réunir International, Réunir Déplacements Professionnels et Activ Assistante + la participation au dîner VIP du jeudi 21 septembre + le cocktail déjeunatoire sur le salon des jeudi 21 et vendredi 22 septembre

Ce qui n'est pas pris en compte :

Assurance voyage

Trajets personnels

Nourriture et boissons supplémentaires

Surclassement train ou avion (*billet avion ou train ni échangeable ni modifiable ; toute modification sera à votre charge ; voyage en seconde classe ; tout supplément sera à votre charge ; possibilité de prendre vous-même vos billets que nous vous rembourserons sur justificatif et facture après l'évènement*)

Les nuits d'hôtel supplémentaires

Les extras personnels

Les frais de bagage



Article premier - Généralités

Les Hosted Buyers doivent honorer les rendez-vous d'affaires avec les exposants (minimum de 15 rendez-vous sur 2 jours ou minimum de 7 rendez-vous sur 1 jour au choix). Les modalités d'organisation du salon, notamment la date d'ouverture, sa

durée, l'emplacement où elle se tiendra, le programme, sont déterminées par l'organisateur et peuvent être modifiées à son initiative.

Dans le cas où, pour des raisons majeures, imprévisibles ou économiques, le salon ne peut avoir lieu, les engagements de participations sont annulés.

Article 2 - Demande de participation

Toute personne désirant participer adresse à l'organisateur une demande de participation. Sauf si l'organisateur refuse la participation demandée, l'envoi de cette demande de participation constitue un engagement ferme et irrévocable de venir sur la manifestation, sauf conditions d'annulations pré citées.

Article 3 - Contrôle des admissions

L'organisateur n'est pas tenu de motiver les décisions qu'il prend quant aux demandes de participation.

L'acceptation de la participation est constatée par la réponse de l'organisateur au participant.

Est nulle, malgré son acceptation et même après les opérations de répartition de chambre, la demande de participation émanant d'un participant dont les affaires sont gérées, pour quelque cause que ce soit, par un mandataire de justice ou avec son assistance. Il en est, notamment, ainsi pour toute demande de participation émanant d'une entreprise qui dépose son bilan entre la date de demande de participation et la date d'ouverture de la convention d'affaires.

Toutefois, l'organisateur peut librement, au cas où l'entreprise est judiciairement autorisée à poursuivre son exploitation, décider de maintenir sa participation.

Article 4 - Cession / Sous-location

Sauf autorisation écrite et préalable de l'organisateur, un participant ne peut céder ou partager, à titre onéreux ou gratuit, tout ou partie de sa participation au salon.

Article 5 - Retrait

En cas de désistement après le 1er septembre 2017, Réunir se verra dans l'obligation de vous facturer un montant forfaitaire de 300 €.

Toute annulation devra être justifiée par email, sur l'adresse salon@reunir.com.

Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une personne de votre société, à responsabilité et/ou poste équivalent, sous réserve de validation par nos services. (Frais supplémentaires de changements de noms sur les billets [train ou avion] à votre charge)



Article 6 - Assurance de responsabilité civile de l'organisateur

Les organisateurs sont responsables civilement en leur qualité d'organisateur du salon. Cette responsabilité ne serait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants.

Les exposants participants peuvent demander à l'organisateur à consulter un exemplaire de la police donnant toutes précisions sur les risques couverts et la durée de l'assurance.

Les propriétaires des locaux exploités lors du salon répondent de leur responsabilité civile en leur qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant au salon, (ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes entreprises extérieures).

Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations.

Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant les matériels lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention d'affaires.

Article 7 - Douanes

Il appartient à chaque participant d'accomplir les formalités douanières pour les matériels et produits en provenance de l'étranger. L'organisateur ne peut être tenu responsable des difficultés qui pourraient survenir lors de ces formalités.

Article 8 - Propriété industrielle

Le participant fait son affaire d'assurer la protection industrielle des matériels ou produits qu'il expose et ce, conformément aux dispositions légales en vigueur (telles que le dépôt de demandes de brevets français). Ces mesures doivent être prises avant la présentation de ces matériels ou produits, l'organisateur n'acceptant aucune responsabilité dans ce domaine.

Article 9 - Catalogue

L'organisateur est seul titulaire des droits de publication et de vente du catalogue des participants, ainsi que des droits se rapportant à la publicité contenue dans ce catalogue. Il peut concéder tout ou partie de ces droits.

Les renseignements nécessaires à la rédaction du catalogue sont fournis par les participants sous leur responsabilité. L'organisateur ne peut être tenu responsable des omissions ou des erreurs de reproduction, de composition ou autres, qui peuvent se produire.

L'organisateur se réserve le droit de modifier, supprimer ou grouper les inscriptions chaque fois qu'il le jugera utile, ainsi que de refuser ou modifier les textes d'annonces payantes qui seraient de nature à nuire aux autres participants.



Article 10 - Sécurité

Le participant est tenu de respecter les mesures de sécurité imposées par les autorités administratives ou judiciaires, ainsi que les mesures de sécurité éventuellement prises par l'organisateur. L'organisateur se réserve le droit de vérifier le respect de ces mesures. La surveillance est assurée sous le contrôle de l'organisateur ; ses décisions concernant l'application des règles de sécurité sont d'exécution immédiate.

Article 11 - Application du règlement

Toute infraction aux dispositions du présent règlement et au règlement intérieur édicté par l'organisateur, peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant et ce, même sans mise en demeure. Une indemnité est alors due par le participant à titre de dommages et intérêts en réparation des dommages moraux ou matériels subis par la manifestation. Cette indemnité est au moins égale au montant de la participation qui reste à l'organisateur, sans préjudice des dommages et intérêts supplémentaires qui pourraient être demandés. L'organisateur dispose à cet égard d'un droit de rétention sur les articles exposés et les éléments mobiliers ou décoratifs appartenant au participant.

Article 12 - Modification du règlement

L'organisateur se réserve le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement

Article 13 - Contestations

Dans le cas de contestation, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'organisateur avant toute procédure. Toute action introduite avant l'expiration d'un délai de quinze jours à partir de cette déclaration est, du consentement formel du participant, déclarée non recevable. En cas de contestation les tribunaux du siège de l'organisateur sont seuls compétents.